undefined - vendredi 30 octobre 2026

Actu locale | Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Pourquoi une réorganisation de la collecte des déchets ?

G.A.



Pas moins de 15 000 bacs jaunes viennent d'être distribués aux habitants du territoire. Photo Benoit Gillardeau/VCA

Lundi 1er novembre, l'ensemble de la communauté d'agglomération va connaître de profonds changements en matière de collecte des déchets. L'objectif est d'éviter une inflation de la taxe des ordures ménagères tout en agissant, aussi, sur l'environnement.

Dès le lundi 1er novembre, la collecte des déchets va être totalement réorganisée sur l'ensemble de Vienne Condrieu Agglomération, y compris dans la ville de Vienne, en dehors de l'hypercentre. Cela va aller de pair avec de nouvelles habitudes pour les usagers (lire par ailleurs).

Avant tout cette réorganisation a un double objectif, environnemental, pour réduire le volume de déchets, notamment, et économique, alors que cette activité est soumise à des coûts de plus en plus élevés, ne serait-ce que si on compte le prix des carburants et les salaires des 52 agents. Elle permet aussi d'éviter autant que faire se peut, l'augmentation de la taxe des ordures ménagères, à laquelle chaque foyer est soumis. Une taxe qui, rappelons-le, paie l'ensemble des services en matière de collecte, d'actions dans ce domaine et de traitement des déchets, c'est-à-dire également le fonctionnement des déchetteries. À ce titre, les dépenses de l'Agglo se sont établies, en 2025, à près de 12,5 M€ pour 1 € d'investissement, soit 109 € TTC par habitant.

L'Agglo, dans ce domaine, est à ce jour une bonne élève du fait de son programme de prévention des déchets (conteneurs enterrés dans les centres-villes, distribution de 15 000 composteurs, mise en place d'une centaine de sites de compostage collectif, bornes de déchets

alimentaires et déploiement des actions de réemploi en lien avec Emmaüs dans les déchetteries). Le résultat est là. On a noté sur une année en 2025 une baisse de 5,9 % des déchets ménagers et assimilés (491 kg en 2025 contre 522 kg l'année précédente). « Ce volume correspond en réalité à ce qu'on visait en 2028 et d'ici 2035 on souhaite le réduire à 460 kg », observe Maryline Silvestre, vice-présidente en charge du dossier.

Elle note aussi qu'en termes de déchets alimentaires destinés au compostage, 205 tonnes ont été collectées en 2025, soit plus du double de 2024. Ce volume est aussi à retrancher de celui qui, auparavant, s'additionnait aux déchets alimentaires

Ces chiffres sont doublés par des performances de valorisation puisque 99 % des ordures ménagères bénéficient aux unités de valorisation énergétique, dont les réseaux de chaleur et que 91,8 % des déchets de type emballages sont aussi recyclés ou valorisés. Et pour encore réduire les coûts (et l'empreinte carbone) en matière de transport, les déchets traités en région lyonnaise du côté de Gerland pourraient être acheminés par barges à partir de 2032, sachant qu'à ce jour encore une grande partie de ces déchets sont traités à l'usine Tredi de Salaise-sur-Sanne.

En tout état de cause, Maryline Silvestre, qui englobe dans cette réussite l'ensemble du service dédié aux déchets, voit dans la politique menée par l'Agglo des résultats concrets « puisqu'on observe une diminution des déchets produits malgré l'augmentation de la population ». C'est cet équilibre qui permet de maintenir une taxe qui n'explose pas et « donc de préserver du pouvoir d'achat », souligne la vice-présidente, bien décidée à ne pas lâcher l'affaire en ce qui concerne la nécessité de sensibiliser encore davantage les habitants du territoire et de faire de la pédagogie.

C'est donc dans cette optique que la réorganisation adoptée à l'unanimité par tous les conseillers communautaires, se met en place afin de mieux répondre aux besoins réels avec une collecte qui va réduire les coûts, l'impact environnemental et favoriser davantage le tri des emballages et papiers (bacs jaunes). Avec deux nouveautés : la fréquence des passages et la collecte des bacs jaunes en porte à porte qui va remplacer les points d'apport volontaires. Pour cela déjà 15 000 bacs jaunes ont été distribués aux résidents (lire aussi par ailleurs).

